

CONSIGNES À OBSERVER PAR LES PRÊTRES DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE

Afin de contribuer à la lutte contre l'épidémie de coronavirus et de suivre les recommandations du ministère de la Santé, je demande à l'ensemble des prêtres célébrant dans le diocèse de respecter les mesures suivantes :

- La communion sera donnée uniquement dans la main, et on expliquera aux fidèles qu'il n'est plus possible jusqu'à nouvel ordre de la donner sur la langue.*
- La pratique de la communion au calice est suspendue.*
- Les concélébrants communient uniquement par intinction.*
- L'invitation au geste de paix se fera toujours en demandant de s'abstenir de poignée de main. À titre de suggestion, on pourra dire : « En raison des circonstances, le geste de paix est simplifié : en vous tournant vers votre voisin pour échanger un sourire ou un signe de tête, donnez-vous la paix ».*
- Les bénitiers présents dans l'église resteront vides.*
- Pour le rite du lavabo, on utilisera de préférence une aiguière et de l'eau savonneuse. De même après avoir donné la communion, on se lavera les mains à l'eau savonneuse.*

Ces mesures entrent en vigueur dès maintenant.

J'invite chacun à avoir une attitude responsable devant ce phénomène, sans le surévaluer ni tomber dans des comportements obsessionnels, et à prier et faire prier à cette intention, qui n'est qu'une parmi tant d'autres.

Blois, le 1^{er} mars 2020.

† Jean-Pierre Batut, évêque de Blois